

## COMPTE RENDU DU CTL DU 24 juin 2014

Secrétaire Adjoint pour cette séance : FO

1. Approbation des PV du 8 avril et du 13 mai 2014 :

Les PV sont approuvés sans réserves à l'unanimité.

2. Présentation du rapport d'activité de la DISI au titre de l'année 2013 : \_

M. Sauvonnnet présente le rapport d'activité de la Disi Paris Normandie pour l'année passée qui fait état des changements et modifications de la Disi ainsi que les bilans :

- ⇒ Bilan social,
- ⇒ des effectifs,
- ⇒ du budget,
- ⇒ la formation professionnelle
- ⇒ de l'activité des ESI,
- ⇒ des séminaires et déplacements de la Direction du siège,
- ⇒ des conditions de vie au travail,
- ⇒ des missions

Le périmètre de la Disi Paris Normandie s'est d'ailleurs étendu aux îles du Pacifique et se compose dorénavant de 11 départements métropolitains ( 14 ; 27 ; 28 ; 41 ; 45 ; 50 ; 61 ; 76 ; 78 ; 92 ; 95) et de 7 régions et collectivités d'outre mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, St Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna, Polynésie Française et Nouvelle Calédonie).

Solidaires regrette qu'il ne soit pas fait mention de la dégradation des conditions de travail subie par les AT du fait de Prosodie. Mme Hermant précise que le problème est mentionné en page 23 du rapport sans toutefois s'appesantir sur le sujet.

Le rapport sera mis en ligne sur le site de la DISI.

3. Présentation du TAGERFIP :

Le TAGERFIP qui nous est remis présente les effectifs au 1<sup>er</sup> mai 2014, résidence par résidence ce qui complique un peu les choses lorsqu'il y a plusieurs sites dans une même résidence comme c'est le cas à Versailles et Rouen.

La Disi compte donc 559 emplois implantés et 528 emplois réels.

La CGT signale une nouvelle fois le manque récurrent d'effectifs, surtout des C PAU. La difficulté de l'examen est évoquée.

Solidaires ne s'explique pas les disparités entre les effectifs mentionnés dans le rapport d'activité et le TAGERFIP ?

Ces différences proviennent essentiellement des dates de prise en compte : le bilan annuel est arrêté au 31 décembre 2013 mais également du fait que le TAGERFIP nous est fourni par la centrale qui raisonne par résidence.

FO précise que la centrale regroupe aussi les PSE et les PSE expert réseau et comptabilise les PSE CRA à part. La même chose pour les programmeurs et chef programmeur.

Les membres du CTL doivent se prononcer par le vote sur les deux cas suivants :

- ⇒ Transfert d'un poste de A administratif à la résidence de Rouen (effet 01/09/2014).  
Direction : pour / Solidaires : contre / CGT et FO : abstention
- ⇒ Transformation d'un poste d'IDIV administratif en IDIV Analyste à la résidence de Versailles (effet 01/09/2014).  
Direction : pour / Solidaire : contre / FO : pour / CGT : abstention

#### 4. Présentation du DUERP-PAP de la DISI Paris Normandie : année 2014 :

5 groupes de travail ont eu lieu en plus des travaux du CHSCT pour arriver au DUERP présenté aujourd'hui au CTL. La suite logique du DUERP étant le Plan Annuel de Prévention présenté également en séance.

Ces deux documents seront mis en ligne sur le site de la Disi à l'issue du CT.

#### 5. Présentation du TBVS 2013.

Le Tableau de Bord de Veille Social est présenté en CTL uniquement 1 fois par an.

Ce dernier fournit des informations sur les indicateurs suivants :

- ⇒ Nombre de congés maladie de courte durée inférieur ou égal à 5 jours
- ⇒ Nombre de jours de congés annuels et ou RTT mis en compte épargne temps
- ⇒ Nombre de jours de congés non pris
- ⇒ Nombre d'écroulements des horaires variables
- ⇒ Taux de demandes de mutations
- ⇒ Taux d'agents hors cadre ayant bénéficié d'une formation
- ⇒ Nombre de signalements de violences physiques ou verbales d'origine interne

- ⇒ Violences physiques d'origine interne
- ⇒ Violences ou menaces verbales d'origine interne
- ⇒ Nombre de signalements de violences physiques ou verbales d'origine externe
- ⇒ nombre d'accidents de service (dont trajet) avec arrêt maladie
- ⇒ nombre de maladies professionnelles déclarées
- ⇒ nombre de plaintes pour harcèlement sexuel ou moral jugées aux instances judiciaires
- ⇒ nombre de droits d'alerte ou de retraits exercés
- ⇒ nombre de suicides et tentatives de suicide (hors et sur le lieu de travail)
- ⇒ recours à l'entretien professionnel au niveau local
- ⇒ nombre de réunions de service
- ⇒ nombre de réunions de dialogue social
- ⇒ nombre de boycott des réunions statutaires
- ⇒ nombre de jours de grève à revendications locales
- ⇒ nombre d'interpellations et d'audiences au niveau local relatives aux conditions de vie au travail

N'ayant aucun point de comparaison, ces données n'apportent pas grand chose.

#### 6. Présentation du baromètre social DGFIP et DISI PN :

L'enquête a eu lieu du 3 au 9 décembre 2013. Elle a concerné 109872 agents dont 54% ont répondu.

Le résultat de cette enquête est paru dans Ulysse le 28 février dernier.

Pour l'ensemble des Disi il y a eu 1857 réponses soit 46,7% et pour la Disi PN, 241 réponses soit 45,7%.

#### 7. Questions diverses :

Info de la direction :

- ⇒ Concernant les prochaines élections professionnelles qui auront lieu en fin d'année, le nombre de sièges en CTL reste inchangé et est de 7.

Pour les CAPL :

- ⇒ Inspecteurs : 3 sièges
- ⇒ Contrôleurs principal : 2 sièges
- ⇒ Contrôleurs 1<sup>ère</sup> classe : 2 sièges
- ⇒ Contrôleurs 2<sup>ème</sup> classe : 2 sièges
- ⇒ AAP 1<sup>ère</sup> classe : 2 sièges
- ⇒ AAP 2<sup>ème</sup> classe : 1 siège
- ⇒ AA 1<sup>ère</sup> classe : 1 siège

- ⇒ La CGT remet à Mme Hermant, une pétition des agents de Rouen Jean Moulin concernant l'éventuel déménagement de leur site vers Rouen Les Mouettes. Puis s'inquiète du devenir de l'AT d'Orléans qui voit ses effectifs fondre comme neige au soleil. Mme Hermant estime qu'il n'y a pas d'inquiétude immédiate à avoir.
- ⇒ FO souhaiterait savoir si le choix des régimes horaires sera proposé individuellement aux agents des assistances itinérantes ? c'est effectivement envisagé.
- ⇒ Solidaires aimerait savoir de quelle manière les agents concernés par le nouveau régime indemnitaire allaient être informés ? Par le biais d'un courrier qui sera joint à la fiche de paye de juillet.

Mme Fornay souhaite attirer l'attention des agents de Versailles sur le manque d'implication des personnels dans l'association qui gère le restaurant administratif.

Fin de la séance à 11.55 heures.

**Vos représentants CGT :**

Véronique MARTIN (ESI Orléans)  
Arnaud CHAPUY (ESI Versailles Chantiers)  
Carole BEUSCAERT (ESI Rouen Les Mouettes)  
Celocia BOUZOUINA (ESI Orléans)